



Règlement des compétitions organisées par l'ASGCA

1) Une fois que les inscriptions sont fermées (l'avant-veille de la compétition à 18h00) :

- **Le joueur prévient le secrétariat du golf la veille avant 12h00 :**
 - o Forfait.
 - o Pas de modification de l'index.

- **Le joueur prévient le secrétariat du golf la veille après 12h00 ou avant son heure de départ :**
 - o Forfait.
 - o Pas de modification de l'index.
 - o Droit de jeu dû. Le joueur ne pourra plus participer à une compétition tant que le droit de jeu n'a pas été acquitté.

- **Le joueur ne prévient pas le secrétariat du golf et ne se présente pas au départ :**
 - o Disqualification.
 - o Un score correspondant à la plus mauvaise performance identifiée sur les 20 dernières cartes sera automatiquement ajouté à l'historique du joueur.
 - o Droit de jeu dû. Le joueur ne pourra plus participer à une compétition tant que le droit de jeu n'a pas été acquitté.

2) Le joueur abandonne en cours de partie :

- **Le joueur abandonne sans raison médicale ou sans raison personnelle grave (abandon non justifié, carte non rendue) :**
 - o Disqualification.
 - o Un score correspondant à la plus mauvaise performance identifiée sur les 20 dernières cartes sera automatiquement ajouté à l'historique du joueur.

- **Le joueur se blesse ou est malade pendant la compétition :**
 - o Abandon justifié.
 - o Pas de modification de l'index.
 - o Certificat à fournir par le médecin.

3) Non-respect du règlement d'une compétition :

- o Disqualification.
- o Un score correspondant à la plus mauvaise performance identifiée sur les 20 dernières cartes sera automatiquement ajouté à l'historique du joueur.

En cas de répétition d'une infraction par le joueur, interdiction possible par l'ASGCA de s'inscrire à une autre compétition en simple ou en double (en fonction de la compétition initiale).

Ces sanctions suivent les directives de la ffgolf.